

Formation Module Pêche

Objectif	Le brevet de capitaine 200 pêche permet de d'exercer les fonctions de Capitaine à bord des navires de jauge brute inférieure à 200 armé à la pêche soit ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes
Pré-requis	Certificat d'aptitude physique délivré par un médecin des Gens de Mer Suivre ou avoir suivi les formations Capitaine 200 Titulaire d'un diplôme de Capitaine 200
Contenu	Technique de pêches (initiation) : 6h Règlementation des pêches maritimes : 12h Gestion d'un navire de pêche artisanale : 10h Traitement et conservation des captures : 4h
Durée	32 heures Evaluation non comprise
Tarifs	Nous consulter
Conditions d'obtention du diplôme	Le module pêche est délivré aux candidats ayant suivi la formation et ayant été admis à l'examen.
Moyens pédagogiques et d'encadrement	Salle de cours climatisée, avec tableau, écran et video projecteur pour lecture des DVD de formation, internet et WIFI Appareils de navigation traditionnels et électroniques, matériel de sécurité, matériel de matelotage... Bateaux de formation: bateau à moteur et voiliers Formations et formateurs agréés par la Direction de la Mer
Dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation du résultat	Fiche d'émargement Attestation de présence Questionnaire de satisfaction
Financement	En fonction de votre situation : prise en charge possible par votre employeur, un OPCA comme Fongécif, Agefos PME, Agefice, Constructys, Opcalia....ou Pole emploi....
Texte de référence	Arrêté du 20 août 2015, relatif à la délivrance du certificat du brevet de capitaine 200 pêche Annexe II et III de l'arrêté du 20 août 2015 fixant le programme de formation et d'évaluation